

Réf: Dossier 303289

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ET MARCHANDISES DIVERSES » en abrégé « SODIPROMAD »

Siège Abidjan Anyama Denguélé derrière la DGI  
d'Anyama, Lot 1520, Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ET MARCHANDISES DIVERSES » en abrégé « SODIPROMAD »

Objet : La société a pour objets en COTE D'IVOIRE :  
Commerce général;  
Distribution de produits agroalimentaires ;  
Vente de matériels de construction ;  
Import-export ;  
Transport ;  
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Denguélé derrière la DGI  
d'Anyama, Lot 1520, Ilot 121

Dirigeant(s) M BALLO ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04808 du 14/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28645/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

